

Visite Médicale de Santé Publique Nouveau volet : Prévention des Cancers Professionnels

Commission de Santé Publique
Visite Médicale de Santé Publique

Après avoir créé, en 2003, le poste de coordinatrice régionale de santé publique, puis développé la visite médicale de santé publique, dans le but de favoriser la prévention et la prise en charge des maladies cardio-vasculaires, l'Union Régionale des Médecins Libéraux souhaite aujourd'hui étoffer ce projet et lui ajouter un volet dédié à la prévention et au suivi des cancers professionnels.

La visite médicale de santé publique, inspirée du principe des visites médicales de laboratoires, permet de toucher les médecins trop isolés géographiquement ou manquant de temps pour participer aux formations médicales continues. Cette démarche, adaptée aux besoins, aux attentes et aux disponibilités des médecins libéraux, favorise une relation privilégiée avec le médecin, afin de lui transmettre les compléments d'informations sur les thèmes traités.

Dans un premier temps, la priorité a été donnée à la prévention des maladies cardio-vasculaires, en raison de leur forte prévalence dans la région (+17% de mortalité par rapport à la moyenne nationale). Grâce aux financements du FAQSV, du GRSP et du Régime Local, trois thèmes ont pu être développés :

- Le Tabac, dans le but de diminuer la mortalité liée au tabac, et d'améliorer la prévention des risques cardio-vasculaires par les médecins.
- L'Alcool, afin de combattre les idées reçues et les réticences à parler d'alcool en amont de la dépendance, pour dépister les conduites à risques.
- La Nutrition, pour permettre aux médecins de repérer et aborder avec le patient les déséquilibres alimentaires et la sédentarité.

Ces trois volets de la visite médicale ont remporté un franc succès auprès des médecins, 59% des visités la jugent utile, 41% très utile, aussi l'URMLA a-t-elle souhaité en étoffer le contenu et l'étendre à d'autres thèmes.

Le choix s'est porté sur les cancers professionnels. L'Alsace est en effet l'une des régions les plus touchées, avec 8.500 nouveaux cas de cancers enregistrés chaque année, sur les 280.000 en France. La fréquence des cancers est en augmentation, notamment celle des cancers liés à la consommation de tabac. Cette augmentation est particulièrement préoccupante pour le cancer du poumon chez la femme (160 nouveaux cas). Pourtant, 80% des cancers sont évitables à condition de suivre les règles de prévention (35% sont liés aux habitudes alimentaires, 30% au tabac, 10% à l'alcool et de 5 à 10% sont liés à une exposition professionnelle).

La visite médicale sur ce thème vise ainsi à sensibiliser les médecins à la nécessité d'intégrer le risque de cancer professionnel dans le dossier médical, pour favoriser dépistage et diagnostic précoce. Cela permettra également d'identifier les métiers à risques ainsi que les agents cancérigènes, et de participer à la prise en charge en réseau de cette pathologie.

Contacts Presse :

Anne de BLAUWE, Directrice de l'URMLA : 03.90.20.84.84

Cécile ROLLIN, Communication : 03.90.22.73.73

